

Intitulé du stage :

Qu'est-ce une variété adaptée à l'AB ? Comment l'évaluer ?

Contexte et problématique :

Le stage proposé s'inscrit dans le cadre national de la [CISAB](#)¹, commission mise en place au sein du Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS) pour favoriser l'inscription au catalogue de variétés adaptées à l'AB.

L'accès à des variétés adaptées à l'AB est nécessaire pour permettre le développement de l'AB en France, développement affirmé dans le plan Ambition Bio 2022 (15% SAU en bio en 2022). Or, à ce jour, l'adaptation à l'agriculture biologique n'est pas prise en compte à l'inscription, à l'exception du blé tendre

La CISAB souhaite définir, pour chaque groupe d'espèces, les principales caractéristiques de variétés adaptées à l'AB et les méthodes pour les évaluer.

L'objectif à terme de cette commission est de proposer au ministère chargé de l'agriculture un dispositif national d'évaluation permettant de répondre à la nécessité de diversification de l'AB, en particulier par une offre d'une diversité d'espèces et de variétés adaptées.

Objectifs généraux du stage

Répondre aux questions suivantes en les traitant espèce par espèce (lesquelles seront ciblées dans le champ de la grande culture et quelques légumières, entre cultures de vente majeure et espèces de diversification)

- Quelles sont les demandes en termes de variétés pour l'AB dans les diverses filières agricoles, depuis l'agriculteur jusqu'au consommateur en passant par les acteurs de la transformation industrielle et artisanale ? Quels sont les idéotypes variétaux adaptés à l'AB ?
-
- Quelles performances en AB peuvent être prédites à partir d'évaluations variétales menées actuellement en AC (agriculture conventionnelle) ? Quelles évaluations sont à mener en AB ?

Activités demandées au stagiaire : elles sont diverses, allant de travaux de suivi d'essais sur le terrain à des entretiens auprès de personnes ressources, en passant par des analyses statistiques de données et des recherches documentaires.

Le stagiaire poursuivra l'analyse du différentiel entre systèmes conventionnels et biologiques en termes d'itinéraires techniques et en termes de produits finaux (process et circuit de commercialisation). Il identifiera les caractéristiques variétales spécifiques recherchées pour l'AB et proposera des méthodes d'évaluation. Il pourra repérer d'éventuelles nouvelles espèces à intégrer dans l'analyse et les prioriser.

Par ailleurs, le stagiaire contribuera à l'analyse de données déjà acquises pour quantifier l'importance des interactions variété x système de culture (AB/AC).

Co-Encadrement

Le stagiaire sera encadré par Marie-Hélène Bernicot (GEVES, structure accueillante) Dominique Desclaux (INRA), Laurence Fontaine (ITAB),

Intérêt de ce stage : Connaissance approfondies des diverses filières agricoles, acquisition de compétences en suivi d'essai variétaux, accroissement compétences statistiques, travail pour le ministère, encadrement par 3 organismes différents.

Profil requis

- **Connaissances :** agronomie, productions végétales, intérêt pour l'agriculture biologique
- **Compétences opérationnelles :** statistiques, analyses de données,
- **Langues :** Anglais (lecture d'articles scientifiques en anglais), l'allemand est un plus.

¹ Commission Inter-section sur l'AB

Conditions

Durée : 6 mois (début Février- fin Juillet 2019)- Master 2 ou ingénieur agro/agri

Lieu de stage :

GEVES, Unité expérimentale de l'Anjouère - Domaine de l'Anjouère - La Pouëze - 49370 ERDRE-EN-ANJOU
Egalement possible, INRA - UE Diascope - Chemin de Mezouls - Domaine expérimental de Melgueil - 34130 MAUGUIO

Allocation de stage : indemnités en vigueur (environ 550 €/mois)

Restauration : restauration collective sur place, participation de l'employeur aux frais de repas

Déplacements : prise en charge selon barèmes GEVES

Candidature

Nom et fonction du responsable à contacter : Marie-Hélène Bernicot

Tél. : 06 19 19 26 10, Email : marie-helene.bernicot@geves.fr